Manuel d'utilisation

PELLEMATIC
PES 12–56

CMP 0.6 – V6.37

FRANÇAIS

ÖkoFEN
CHAUFFAGE À GRANULÉS

Le spécialiste en Europe

PE 1491 FR 1.2

Titre:	Manuel d'utilisation Pellematic PES 12–56
Code article:	PE 1491 FR 1.2
Version:	1.2
Version valable à partir de:	03/2011
Autorisation:	Humberger Stephan

Éditeur:

ÖkoFEN Forschungs- und EntwicklungsgesmbH

Rédaction technique

Gewerbepark 1
A-4133 Niederkappel
AUTRICHE

Tel.: 0043(0)7286/7450
Fax: 0043(0)7286/7450/10

oekofen@pelletsheizung.at
www.oekofen.com

© by ÖkoFEN Forschungs- und EntwicklungsgesmbH
Sous réserve d'évolution technique des produits !

1 Cher client ! 4

2 Utilisation conforme à l'usage prévu 5

3 Constitution des consignes de sécurité 6

4 Signalement des risques et instructions de sécurité 7
4.1 Instructions de sécurité de base 7
4.2 Signalement des risques 7
4.3 Comportement en cas d'urgence 8

5 Conditions d'installation d'une chaudière à granulés de bois 9
5.1 Directives et normes relatives à l'installation d'une chaudière à granulés de bois 9
5.2 Chaufferie 9
5.3 Installation d'évacuation des fumées 10
5.4 Dispositifs de sécurité 11
5.5 Fonctionnement d'une chaudière à granulés de bois avec une chaudière existante 12

6 Combustible 13
6.1 Spécifications pour les granulés de bois de qualité selon la norme EN 14961–2, classe A1 13
6.2 Stockage des granulés de bois 13

7 Description du produit 14
7.1 La Pellematic 15
7.2 Système d'aspiration des granulés de bois 17
7.3 Systèmes de stockage 17
7.3.1 Pièce de stockage des granulés de bois 17
7.3.2 Silo textile FleXILO 17

8 Utilisation de la Pellematic 18
8.1 Utilisation de l'installation de chauffage 18
8.2 Description du panneau de commande 18
8.3 Description de l'unité de commande 19
8.4 Réglage de la langue, de la date et de l'heure 20
8.5 Structure des menus 22
8.6 Vidange du tiroir du cendrier 24
8.7 Vidange du cendrier 25

9 Entretien et maintenance 26
9.1 Nettoyage annuel de la chaudière 26
9.2 Maintenance 29
9.3 Nettoyage automatique de l'assiette de combustion 30
9.4 Intervalles d'entretien 31
9.5 Réparations 31
9.6 Procédures de contrôle dans la chaufferie et la pièce de stockage 31

10 Défauts 32

1 Cher client !

ÖkoFEN est le spécialiste en Europe du chauffage aux granulés de bois.
La compétence, l'esprit d'innovation et la qualité s'unissent. Dans cette tradition ÖkoFEN façonne l'avenir.
Nous nous réjouissons que vous aussi vous soyez décidé pour un produit ÖkoFEN.

- Cette notice vous aide à utiliser cet équipement de manière sûre, appropriée et économique.
- Veuillez lire la notice en entier et respecter les consignes de sécurité.
- Conservez tous les documents fournis avec cet équipement, afin que vous puissiez vous informer en cas de besoin. Si vous transmettez l'équipement ultérieurement, joignez les documents.
- L'installation et la mise en service doivent être réalisées par un technicien habilité.
- Si vous avez d'autres questions, veuillez vous adresser à votre conseiller spécialisé.

Pour MEco, la conception de nouveaux produits est essentielle. Notre service R&D ne cesse de remettre en question les acquis et travaille en permanence sur des améliorations. Ainsi, nous assurons notre avance technologique. Nous avons déjà reçu plusieurs récompenses pour nos produits, en Autriche et à l'international.
Nos produits satisfont aux exigences européennes en terme de qualité, de performance et d'émissions atmosphériques.

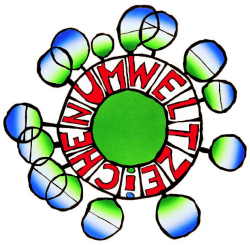

2 Utilisation conforme à l'usage prévu

L'installation de chauffage aux granulés de bois Pellematic sert à chauffer l'eau de chauffage et l'eau sanitaire dans des pavillons, immeubles et bâtiments commerciaux. Toute autre utilisation de l'installation de chauffage aux granulés de bois Pellematic est interdite. Des mauvaises utilisations raisonnablement prévisibles de l'installation de chauffage Pellematic ne sont pas connues.

La Pellematic satisfait à toutes les directives, prescriptions et normes pertinentes pour ce type de matériel, dans le cadre de la déclaration de conformité du marquage CE.

Directives UE	Désignation
2006/42/CE	Directive Machine
2006/95/CE	Directive basse tension
2001/95/CE	Directive sur la sécurité générale des produits
2004/108/CEE	Directive relative à la compatibilité électromagnétique des appareils

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

Normes	Désignation
EN 303–5	Chaudières Partie 5
EN 14961–2	Granulés de bois pour utilisation non-industrielle

Les normes, directives et spécifications nationales suivantes ont été appliquées :

Normes	Désignation
TRVB H 118	Directive technique relative à la protection préventive contre les incendies

3 Constitution des consignes de sécurité

Les consignes de sécurité sont caractérisées par des symboles et des mots clé.

Construction des consignes de sécurité

1. Niveau de risque
2. Conséquences du danger
3. Comment éviter les dangers

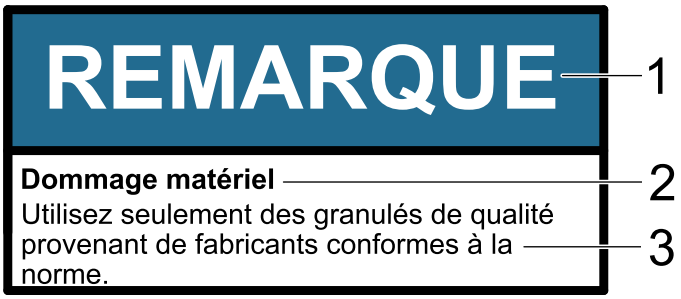

1. Niveau de risque :

Danger — désigne une situation qui entraîne la mort ou des blessures mettant la vie en danger.

Avertissement — désigne une situation qui peut éventuellement mettre la vie en danger ou entraîner des blessures graves.

Prudence — désigne une situation qui peut entraîner des blessures légères.

Remarque — désigne une situation qui entraîne des dommages matériels.

2. Conséquences du danger

Effets et conséquences lors d'une utilisation inappropriée.

3. Comment éviter les dangers

Le respect des consignes permet une utilisation sûre de l'installation de chauffage

4 Signalement des risques et instructions de sécurité

L'observation des consignes est la condition à une utilisation sûre de l'installation de chauffage.

4.1 Instructions de sécurité de base

- Ne vous mettez jamais en danger ; votre propre sécurité passe avant tout.
- Éloigner les enfants de la chaufferie et de la pièce de stockage.
- Observer toutes les consignes de sécurité apposées sur la chaudière et mentionnées dans les présentes instructions.
- Observer toutes les instructions d'entretien, de maintenance et de nettoyage.
- Seul un installateur agréé est autorisé à installer et mettre en service l'installation de chauffage. L'installation et la mise en service professionnelles sont la condition préalable à un fonctionnement sûr et économique.
- Ne procéder en aucun cas à des modifications de l'installation de chauffage ou d'évacuation des fumées.
- Ne jamais obturer ni retirer les soupapes de sécurité.

4.2 Signalement des risques

DANGER

Intoxication par les fumées
S'assurer que la chaudière à granulés de bois soit suffisamment alimentée en air de combustion.
Ne jamais obturer les ouvertures d'arrivée d'air de combustion, même partiellement.
Aucun dispositif de ventilation mécanique contrôlée, aspirateur centralisé, dispositif d'aspiration d'air, climatiseur, ventilateur d'extraction, déshumidificateur ou appareil similaire ne doit aspirer l'air de la chaufferie ni générer de dépression dans la chaufferie.
La chaudière doit être reliée à la cheminée par un conduit de fumées étanche.
Nettoyer régulièrement la cheminée et le conduit de fumées.
Les chaufferies et les pièces de stockage des granulés doivent être correctement ventilées et aérées.
Avant de pénétrer dans la pièce de stockage, cette dernière doit être suffisamment aérée et l'installation de chauffage doit être hors tension.

DANGER

Risque d'électrocution
Mettre l'installation hors tension pour tous les travaux effectués sur la chaudière.

DANGER

Risque d'explosion
Ne jamais brûler d'essence, de gazole, d'huile pour moteur ou autres substances et matières explosives.
Ne jamais utiliser de liquides ou de produits chimiques pour enflammer les granulés de bois.
Mettre l'installation de chauffage hors tension avant de remplir la pièce de stockage.

DANGER

Risque d'incendie
Ne pas stocker de matières inflammables dans la chaufferie.
Ne pas suspendre de linge dans la chaufferie.
Toujours fermer les portes de la chaudière.

AVERTISSEMENT

Risque de brûlure
Ne jamais toucher le caisson du conduit de fumées ni le conduit de fumées.
Ne jamais mettre la main dans la chambre des cendres.
Toujours porter des gants pour vider le tiroir du cendrier.
Ne nettoyer la chaudière que lorsqu'elle est froide.

PRUDENCE

Risque de coupure lié aux pièces tranchantes.
Toujours porter des gants pour tous les travaux effectués sur la chaudière.

REMARQUE

Dégâts matériels
N'alimenter l'installation de chauffage Pellematic qu'avec des granulés de bois conformes aux normes NF Bois Qualité Haute Performance ou EN 14961, classe A1.

REMARQUE

Dégâts matériels
Ne pas utiliser l'installation de chauffage si l'installation ou des pièces qui la composent sont entrées en contact avec l'eau.
En cas de dégâts des eaux, faire vérifier l'installation de chauffage par un technicien SAV ÖkoFEN et remplacer les pièces endommagées.

4.3 Comportement en cas d'urgence

DANGER

Danger de mort
Ne vous mettez jamais en danger; votre propre sécurité passe avant tout.

Comportement en cas d'incendie

- Appeler les pompiers.
- Mettre l'installation de chauffage hors tension.
- Utiliser des extincteurs homologués (classe ABC).

Comportement en cas d'odeur de fumée

- Mettre l'installation de chauffage hors tension.
- Fermer les portes des pièces d'habitation.
- Aérer la chaufferie.

5 Conditions d'installation d'une chaudière à granulés de bois

Les conditions suivantes doivent être satisfaites pour installer une chaudière à granulés de bois entièrement automatique.

5.1 Directives et normes relatives à l'installation d'une chaudière à granulés de bois

Vue d'ensemble des dispositions réglementaires et normatives applicables en France pour l'installation d'une chaudière à granulés de bois.

Cette liste non exhaustive est fournie à titre indicatif.

Système d'évacuation des fumées	EN 13384 NF DTU 24-1 Arrêté du 22 octobre 69	Dimensionnement de l'installation de fumées Travaux de fumisterie Conception des systèmes de chauffage à eau chaude
Conception de l'installation	EN 12828	Conception des systèmes de chauffage à eau chaude
Entretien des chaudières	Règlement Sanitaire Départemental Type Arrêté du 15 septembre 2009	Article 31 et 53 sur l'entretien Entretien annuel obligatoire des chaudières de 4 à 400 kW
Ventilation de chaufferie	Arrêté du 23 février 2009	Prévention des intoxications par le monoxyde de carbone dans les locaux à usage d'habitation
Chaufferie de puissance supérieur à 70kW	Arrêté du 23 juin 78	Installations fixes destinées au chauffage et à l'alimentation en eau chaude sanitaire des bâtiments d'habitation, de bureaux ou recevant du public
Etablissement Recevant du Public	-	Observez la réglementation propre au type de batiment

5.2 Chaufferie

La chaufferie est la pièce dans laquelle la chaudière à granulés est installée.

1. **Consignes de sécurité pour la chaufferie**

DANGER

Risque d'incendie
Ne pas stocker de matières ou de fluides inflammables à proximité de la chaudière à granulés.
N'autoriser l'accès à la chaufferie qu'à des personnes autorisées, tenir les enfants à l'écart.
Toujours fermer les portes de la chaudière.

2. **Ventilation et aération de la chaufferie**

   La chaufferie doit être pourvue d'ouvertures de ventilation et d'aération (au moins 200cm²). Observer les directives nationales spécifiques.

3. **Apport d'air de combustion**

   La chaudière à granulés de bois a besoin d'air de combustion. L'apport d'air de combustion peut être réalisé :

   a. **par tirage naturel** par l'ouverture d'aération et de ventilation de la chaufferie.

   b. **par flux forcé** par le biais d'une conduite d'alimentation en air directement depuis l'extérieur, le diamètre du type circuit de combustion étanche devant être pour les PE 12 – PE(S) 32 d'au moins 100 mm. Pour les PES 36-56, ventilation par flux forcé sur demande.

   Ne jamais faire fonctionner la chaudière lorsque les ouvertures de ventilation sont bouchées ou obturées, même partiellement.

Un air de combustion chargé en impuretés peut entraîner des dégâts sur la chaudière. En cas de ventilation par tirage naturel, ne jamais stocker ou utiliser de nettoyants contenant des substances chlorées, nitrées ou halogénées dans la chaufferie.

Ne pas mettre de linge à sécher dans la chaufferie.

Eviter d'exploiter la chaufferie dans une ambiance poussiéreuse.

4. **Dégâts dus au gel et à l'humidité ambiante**

   La chaufferie doit être protégée contre le gel afin de garantir un fonctionnement sans défaut de l'installation de chauffage. La température de la chaufferie doit être comprise entre +5° C et +50° C. L'humidité ambiante dans la chaufferie ne doit pas excéder 70 %.

5. **Risques pour les animaux**

   Empêcher les animaux familiers et autres petits animaux d'accéder à la chaufferie. Poser des grilles adéquates sur les ouvertures.

6. **Inondations**

   En cas de risques d'inondation, mettre la chaudière hors tension suffisamment tôt et débrancher la prise d'alimentation secteur avant que l'eau ne pénètre dans la chaufferie. Renouveler tous les composants entrés en contact avec l'eau avant de remettre la chaudière en service.

5.3 Installation d'évacuation des fumées

L'installation d'évacuation des fumées est constituée d'un conduit de fumées vertical et d'un conduit de raccordement. Le conduit de raccordement assure la liaison entre la chaudière à granulés de bois et le conduit de fumées.

1. **Réalisation de la cheminée**

   Les dimensions et la conception de l'installation d'évacuation des fumées (cheminée) sont très importantes. Dans tous les modes de fonctionnement de la chaudière, la cheminée doit assurer une dépression suffisante pour évacuer correctement les fumées. Sur les cheminées non isolées, des températures de fumées basses peuvent entraîner l'encrassement de la cheminée et des dégâts liés à l'humidité. Il convient donc d'utiliser des **cheminées résistantes à l'humidité** = inox ou céramique. D'une manière générale, les cheminées en plastique ne sont pas autorisées pour les installations de chauffage à granulés. Il convient donc de rénover les cheminées existantes qui ne seraient pas résistantes à l'humidité.

Taille de la chaudière		**PE 8**	**PE(S) 12**	**PE(S) 15**	**PE(S) 20**	**PE(S) 25**	**PE(S) 32**	**PES 36**	**PES 48**	**PES 56**
Diamètre de la buse de fumées (sur la chaudière)	mm	130	139	139	139	150	150	180	180	180
Diamètre de cheminée	selon calcul de tirage, EN 13384–1									
Réalisation de la cheminée	résistante à l'humidité									

2. **Température des fumées**

   Les températures des fumées sont identiques pour tous les types de chaudière :

Type de chaudière	**PE(S) 8, 12, 15, 20, 25, 32, 36, 48, 56**
Température des fumées TF puissance nominale	160°C
Température de fumées TF Charge partielle	100°C

   Le point de condensation des fumées se situe pour les granulés de bois (max. 10 % de teneur en eau) aux alentours de 50°C.

   Il est possible de relever la température des fumées afin d'éviter la condensation dans la cheminée et d'éventuels dommages à celle-ci. Le relèvement de la température des fumées ne peut être effectué que par des personnes qualifiées et autorisées.

ATTENTION !

Le relèvement de la température des fumées entraîne un rendement inférieur et augmente la consommation de combustible.

3. **Tirage de la cheminée**

Le diamètre de la cheminée doit être sélectionné en fonction d'un calcul de tirage selon EN 13 384–1. L'effet venturi du tirage de la cheminée doit faire effet jusque dans la chaudière à granulés. La quantité de fumées que la cheminée évacue limite la puissance maximale de la chaudière. Si la cheminée existante ne présente pas une section suffisante, il convient de réduire la puissance de la chaudière. Seules des personnes qualifiées et autorisées peuvent procéder à cette modification.

REMARQUE

Un tirage trop important de la cheminée entraîne des pertes plus importantes à l'arrêt et réduit le rendement de l'installation de chauffage.
Il est recommandé d'utiliser un régulateur de tirage.
Le régulateur de tirage se monte directement dans le conduit de fumées ou dans la cheminée. Sont exclues les chaudières à granulés de bois à échangeur de chaleur à condensation.
Observer les directives nationales spécifiques.

4. **Nettoyage**

Ramoner régulièrement le conduit de fumées et la cheminée.

REMARQUE

Oxydation de la cheminée
Ne pas utiliser de brosses métalliques pour ramoner la cheminée et les conduits de fumées en inox.
Observer les directives nationales spécifiques.

5.4 Dispositifs de sécurité

Les dispositifs de sécurité suivants sont la condition à la sécurité de fonctionnement de l'installation.

Soupape de sécurité

L'installation hydraulique doit être équipée d'une soupape de sécurité. Cette soupape s'ouvre lorsque la pression dans l'installation de chauffage monte à 3 bars maximum. La soupape de sécurité doit :

- être installée au point le plus haut de la chaudière,
- ne doit pas être verrouillable,
- doit être éloignée de la chaudière d'1 m maximum.

Thermostat d'arrêt d'urgence

La chaudière à granulés de bois est équipée d'un thermostat d'arrêt d'urgence. Ce dernier se situe sur la chaudière. L'installation est mise hors tension lorsque la température de la chaudière dépasse 95°C.

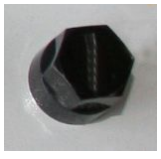

Vase d'expansion

Chaque installation de chauffage doit être équipée d'un vase d'expansion. Ce vase d'expansion doit être dimensionné et installé selon les règles de l'art.

REMARQUE

La mise en service doit être effectuée de façon impérative par un technicien formé et autorisé.

5.5 Fonctionnement d'une chaudière à granulés de bois avec une chaudière existante

A pellet fired boiler and an oil boiler can be flued only individually into an existing chimney providing the following conditions are met:

- All state and local codes permit the specific installation
- Electrical Interlocks are in place to prevent simultaneous operations.
- A mechanical lock-out device must also be in place to prevent simultaneous operations.
- At any given time, only one boiler can be vented into the chimney flue. Allow either boiler to completely shut down and cool off before changing the venting system.
- The flue must be of adequite size to handle the combustion products of either appliance.

REMARQUE

Insecure and uneconomic operation
Place the boiler according to the minimum clearances to the existing boiler.

PRUDENCE

Insecure installation
In the case of a connecting boiler (existing boiler) contact an MEco technician for compliance information before connecting.
The following unit is approved for connecting with the MEco pellet boiler:
Model number connected unit:_____
Item number connected unit:_____

DANGER

Escape of flue gas
Do not connect this unit to a chimney flue serving another appliance.

6 Combustible

Les granulés de bois sont de petits cylindres de bois non traité (copeaux de rabotage et de sciage secs) comprimés sous une forte pression, présentant une humidité extrêmement faible et un pouvoir calorifique très élevé. La fabrication de granulés de bois est réglementée par la norme européenne EN 14961–2.

6.1 Spécifications pour les granulés de bois de qualité selon la norme EN 14961–2, classe A1

Pouvoir calorifique	4,6 — 5,3 kWh/kg ou 16,5 — 19 MJ/kg
Poids en vrac	au moins 600 kg/m³
Teneur en eau	10 % max.
Taux de cendres	0,7 % max.
Température de fusion des cendres	au moins 1 200°C.
Longueur	40 mm max.
Diamètre	6 mm
Taux de fines	1% max.
Contient	100 % de bois non traité

REMARQUE

La chaudière à granulés de bois est conçue exclusivement pour des granulés en bois non traités conformes aux normes EN 14961-2 classe A1 et certifié par les marques EN+, DIN+ ou NF Bois qualité haute performance ! L'utilisation de combustibles non compressés ou de granulés en bois autre que du bois non traité entraînent la perte de la garantie ainsi que des dommages sur la chaudière et la cheminée.
Pour plus d'information, consultez les sites internet **www.propellet.fr** et **www.okofen.fr**

6.2 Stockage des granulés de bois

1. Ne stocker les granulés de bois que dans des locaux secs toute l'année.
2. En cas de faible humidité des murs, prévoir la pose d'un coffrage ventilé ou utiliser un silo textile.
3. Observer les instructions mentionnées dans notre aide à la planification pour les pièces de stockage de granulés de bois.
4. Observer les réglementations et consignes nationales relatives aux exigences techniques de construction de pièces de stockage.
5. ÖkoFEN propose également une solution de stockage des granulés dans un silo textile FleXILO.

7 Description du produit

La description du produit fournit une vue d'ensemble des composants d'une installation de chauffage aux granulés de bois ÖkoFEN, des composants de la chaudière à granulés et des autres sources d'informations disponibles.

L'installation de chauffage à granulés de bois ÖkoFEN est constituée de 3 composants

1	Chaudière à granulés – Pellematic
2	Système d'alimentation
3	Système de stockage – pièce de stockage ou silo textile

Chaudière à granulés avec pièce de stockage

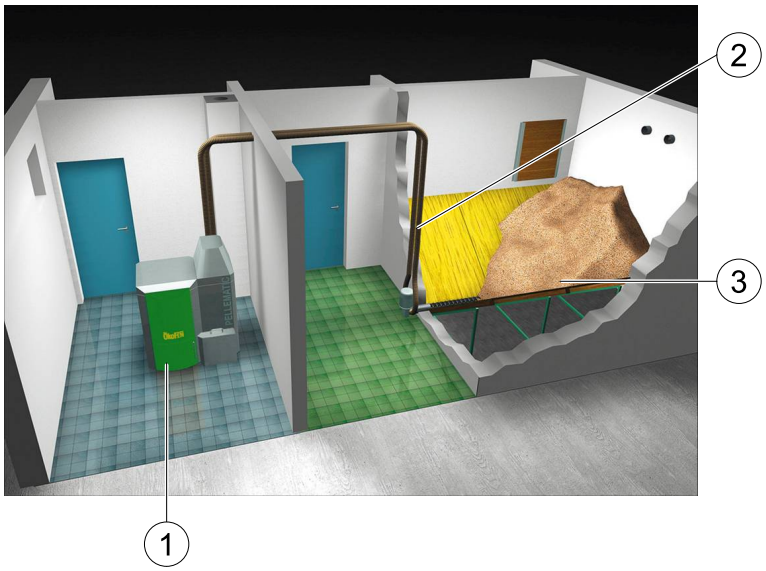

Chaudière à granulés avec silo textile

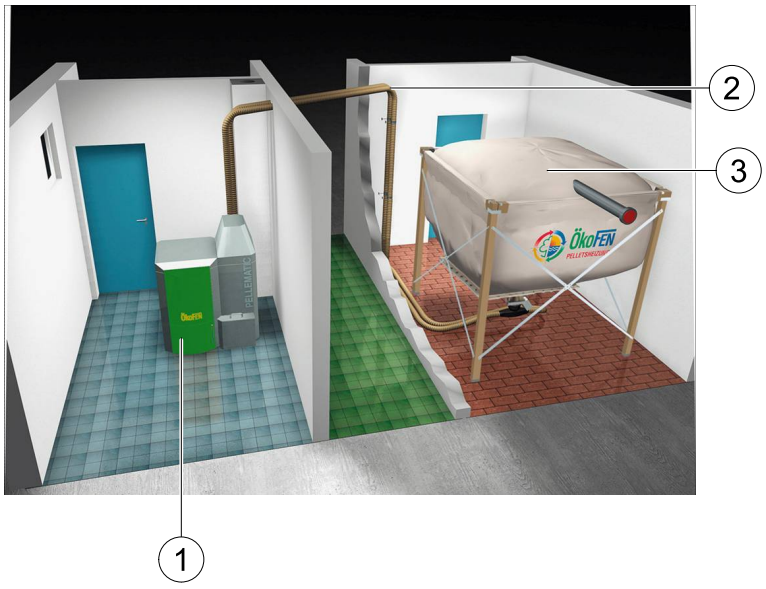

Dans le concept général ÖkoFEN, chaque composant existe en différentes variantes et dimensions. Ces composants sont compatibles et adaptés les uns aux autres.

7.1 La Pellematic

La Pellematic est équipée d'un dispositif de ramonage automatique, d'un tiroir de cendrier avec compression des cendres et d'un système intégré d'augmentation des températures de retour. La commande programmable, montée et prête à brancher, permet un fonctionnement entièrement automatique et une efficacité maximale. ÖkoFEN propose en option une sortie de cendres automatique pour plus de propreté et de confort.

Puissances et types de Pellematic

ÖkoFEN propose la Pellematic dans les puissances suivantes :
installations à alimentation par aspiration dans les tailles : 12, 15, 20, 25, 32, 36, 48 et 56 kW ;

Ces modèles sont disponibles avec un tiroir de cendrier intérieur ou un cendrier extérieur avec sortie de cendres automatique.

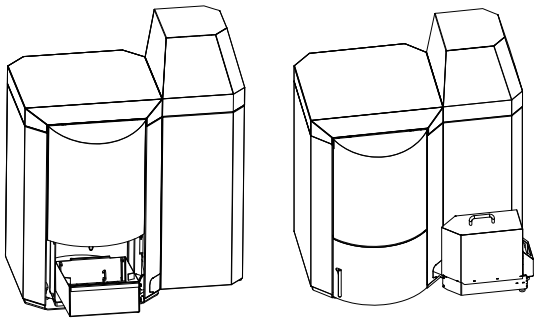

ATTENTION !

La puissance de votre Pellematic est indiquée sur sa plaque signalétique. La plaque signalétique est située à l'arrière de la Pellematic. Elle indique également la désignation du modèle, le numéro constructeur et l'année de construction.

Composants de la Pellematic

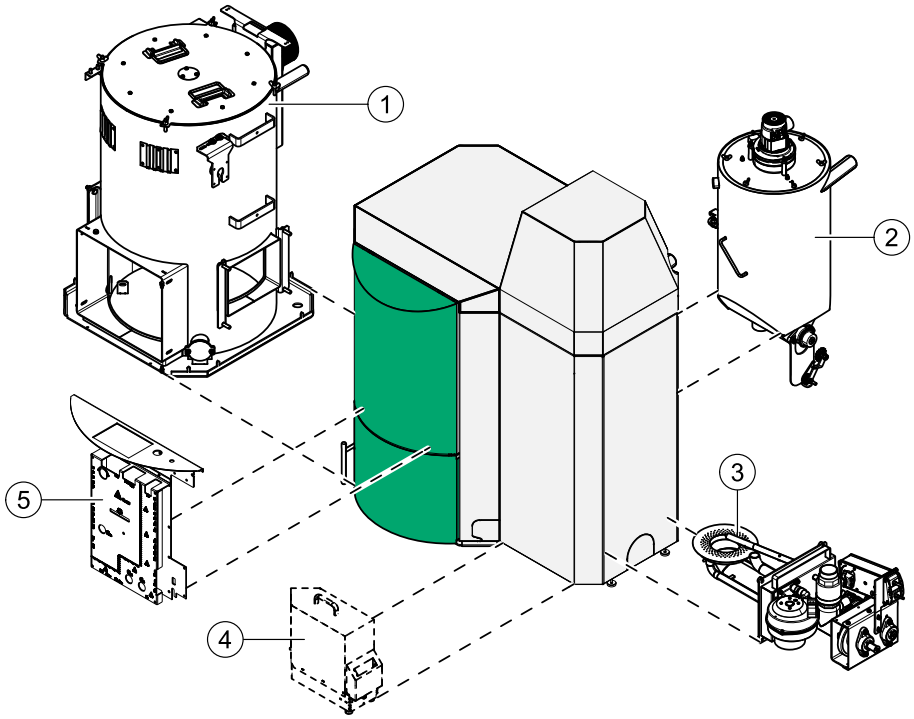

1	Corps de chaudière (échangeur de chaleur)
2	Trémie intermédiaire
3	Brûleur
4	Cendrier externe (en option)
5	Commande de la chaudière

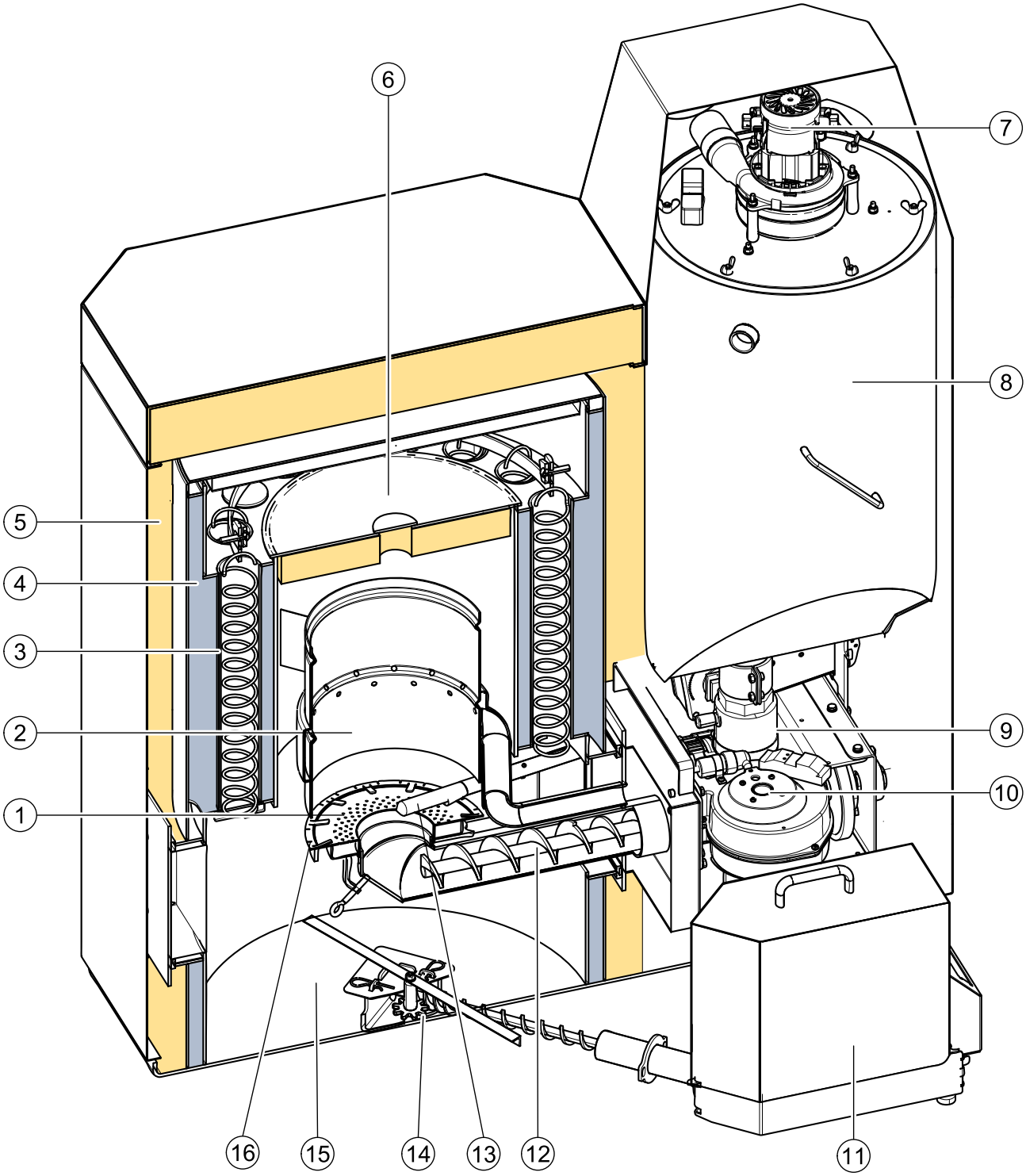

1	Assiette de combustion	9	Protection contre les retours de flamme PRF
2	Tube-foyer	10	Ventilateur d'air de combustion
3	Échangeur de chaleur	11	Cendrier externe (en option)
4	Fluide caloporteur	12	Vis du brûleur
5	Isolation de la chaudière	13	Allumage électrique
6	Couvercle du foyer	14	Sortie de cendres (en option)
7	Turbine d'aspiration	15	Chambre des cendres
8	Trémie intermédiaire		

7.2 Système d'aspiration des granulés de bois

Le système d'aspiration des granulés de bois est constitué d'une conduite à granulés, d'une conduite de refoulement et de la turbine d'aspiration. La turbine d'aspiration est fixée sur le couvercle de la trémie intermédiaire. Elle fournit l'énergie pneumatique pour convoyer les granulés de la pièce de stockage à la trémie.

Composants du système d'aspiration de granulés de bois

1	Conduite à granulés de bois	conduit de la vis d'extraction ou du silo textile vers la trémie intermédiaire.
2	Conduite de refoulement	conduit de la turbine d'aspiration vers la vis d'extraction ou au silo textile.
3	Turbine d'aspiration	se trouve au-dessus de la trémie intermédiaire, derrière la jaquette du brûleur.
4	Pièce en té	se trouve à l'extrémité avant de la vis d'extraction, hors de la pièce de stockage.
5	Unité d'extraction	se trouve sous le silo textile.

Chaudière à granulés de bois	Variante A pièce de stockage	Variante B silo textile
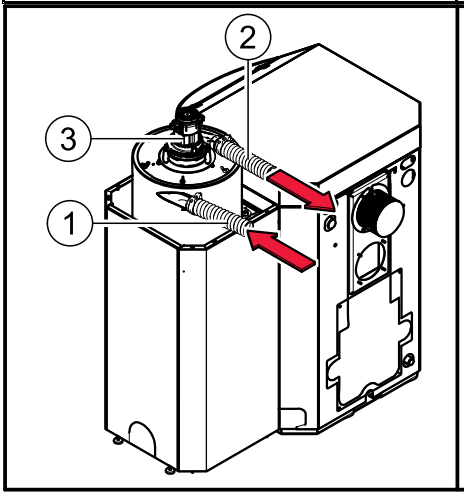	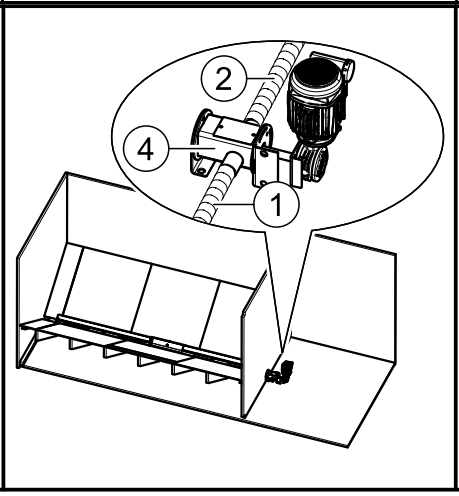	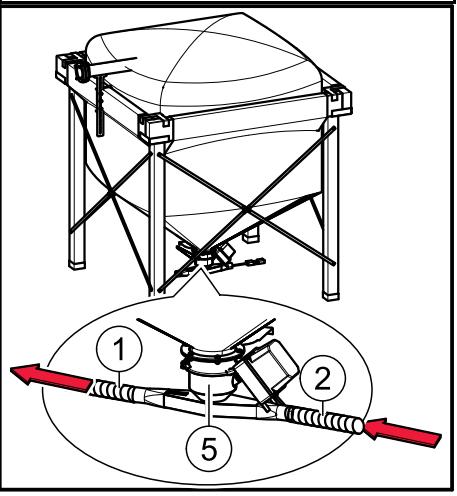

7.3 Systèmes de stockage

Les granulés de bois sont stockés soit dans une pièce de stockage avec vis d'extraction (variante A), soit dans un silo textile FleXILO (variante B). Les silos textiles FleXILO se posent dans la chaufferie, dans une pièce de stockage ou en extérieur, à l'abri de l'humidité et du soleil.

REMARQUE

Dégâts matériels et perte de garantie
Il est interdit de combiner une chaudière à granulés de bois ÖkoFEN avec des systèmes de stockage et d'extraction venant d'autres constructeurs.

7.3.1 Pièce de stockage des granulés de bois

La pièce de stockage des granulés avec vis d'extraction fait partie de l'installation de chauffage aux granulés de bois ÖkoFEN. Les pans inclinés doivent être réalisés par le client. Pour plus d'informations et de remarques importantes concernant la mise en place de pièces de stockage, consulter les documents de planification ÖkoFEN et le site **www.okofen.fr**. Observer les remarques relatives à la réalisation des pans inclinés. Pour obtenir des informations sur le montage de la vis d'extraction, consulter les instructions de montage de la vis d'extraction.

7.3.2 Silo textile FleXILO

Le système de silo textile dans son ensemble fait partie de l'installation de chauffage aux granulés de bois ÖkoFEN. ÖkoFEN propose différentes dimensions et différents types. Le silo textile fourni peut donc différer de l'illustration ci-dessus (symbole). Pour obtenir des informations sur le montage, consulter les instructions de montage du silo textile. Observer également les instructions de remplissage et les consignes d'installation.

8 Utilisation de la Pellematic

L'installation de chauffage à granulés de bois est une installation de chauffage automatique. Tous les processus d'alimentation en granulés et de combustion sont régulés automatiquement par l'automate de la chaudière et le régulateur du circuit de chauffage.

8.1 Utilisation de l'installation de chauffage

REMARQUE

Dommages matériels liés à une utilisation non conforme ou à des réglages incorrects.
Seul un utilisateur dûment formé est autorisé à utiliser l'installation de chauffage.
Ne pas laisser les personnes non autorisées accéder à la chaufferie. Éloigner les enfants de la chaufferie et de la pièce de stockage.

REMARQUE

Property damage
The allowed temperature of the boiler controller is 40 to 122°F.

DANGER

Risque d'incendie
N'utiliser la chaudière qu'avec la porte de chaudière fermée.

8.2 Description du panneau de commande

Le panneau de commande se situe sous le volet, au-dessus de la jaquette avant.

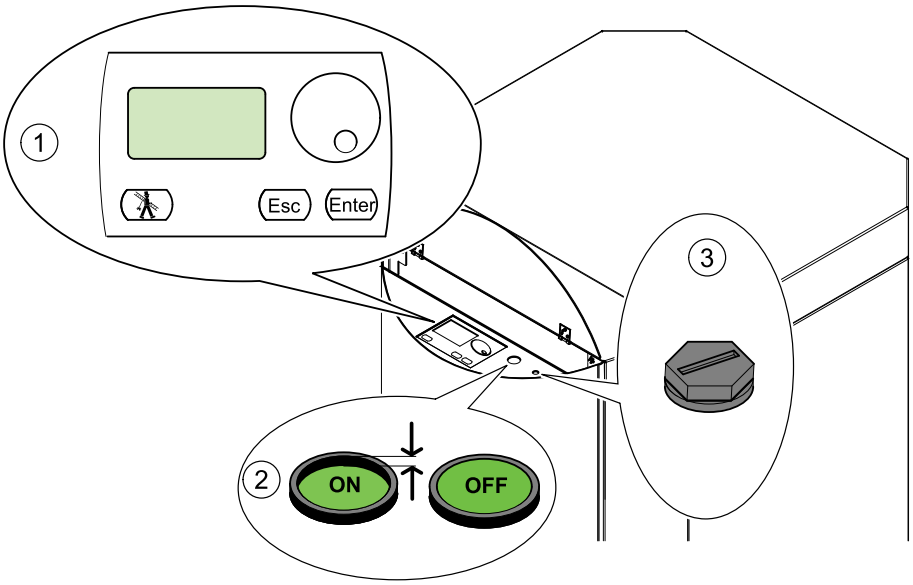

1	Interface	Utilisation de l'automate de la chaudière et du régulateur du circuit de chauffage.
2	Interrupteur principal	Coupure bipolaire de l'installation (même l'alimentation de l'unité de commande).
3	Thermostat d'arrêt d'urgence	Mise hors tension à une température de chaudière de 95°C. Le régulateur du circuit de chauffage reste actif.

8.3 Description de l'unité de commande

L'unité de commande sert à commander le régulateur du circuit de chauffage et l'automate de la chaudière.

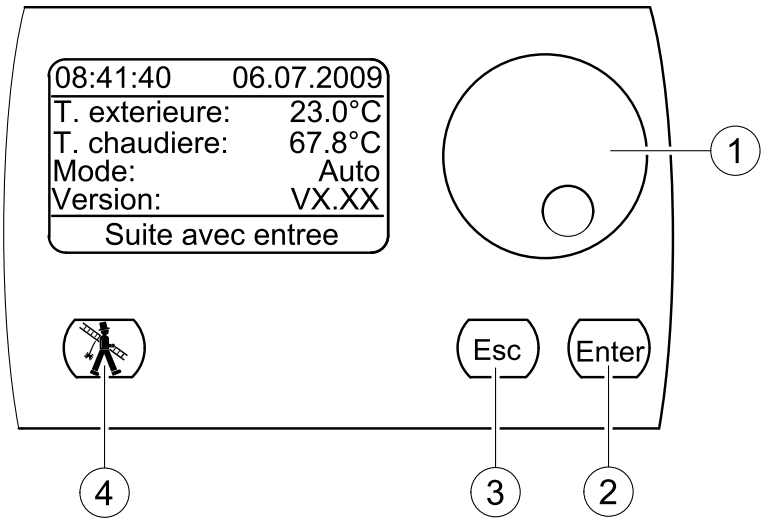

1	Molette	Sélectionner, modifier des valeurs
2	Entrée	Confirmer
3	ESC	Retour
4	Touche "Ramoneur"	Mesurer les fumées

L'écran de démarrage :

Les données suivantes s'affichent à l'écran quand l'appareil est en service :

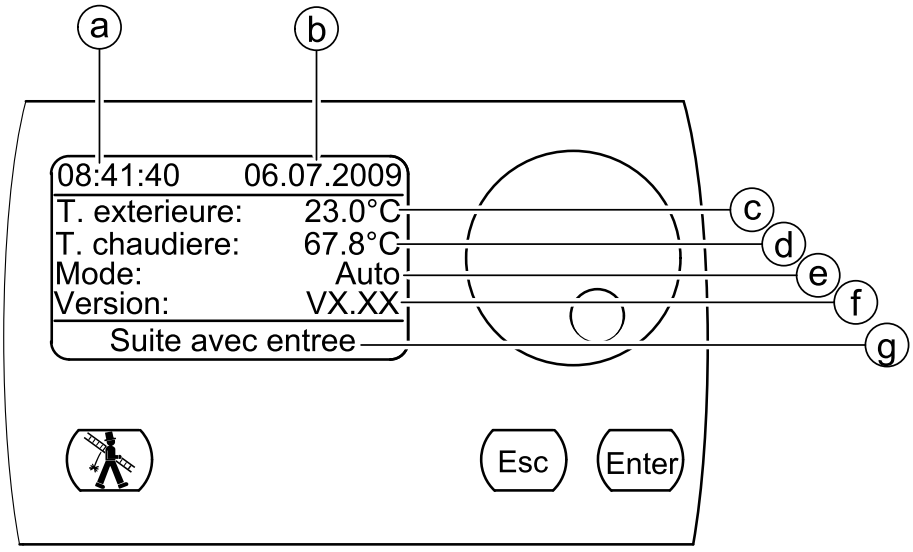

a	Heure	b	Date
c	Température extérieure	d	Température de la chaudière
e	Mode de fonctionnement de l'installation	f	Version du logiciel
g	Ligne de commande		

8.4 Réglage de la langue, de la date et de l'heure

Réglage de la langue (la langue d'utilisation par défaut est l'allemand)

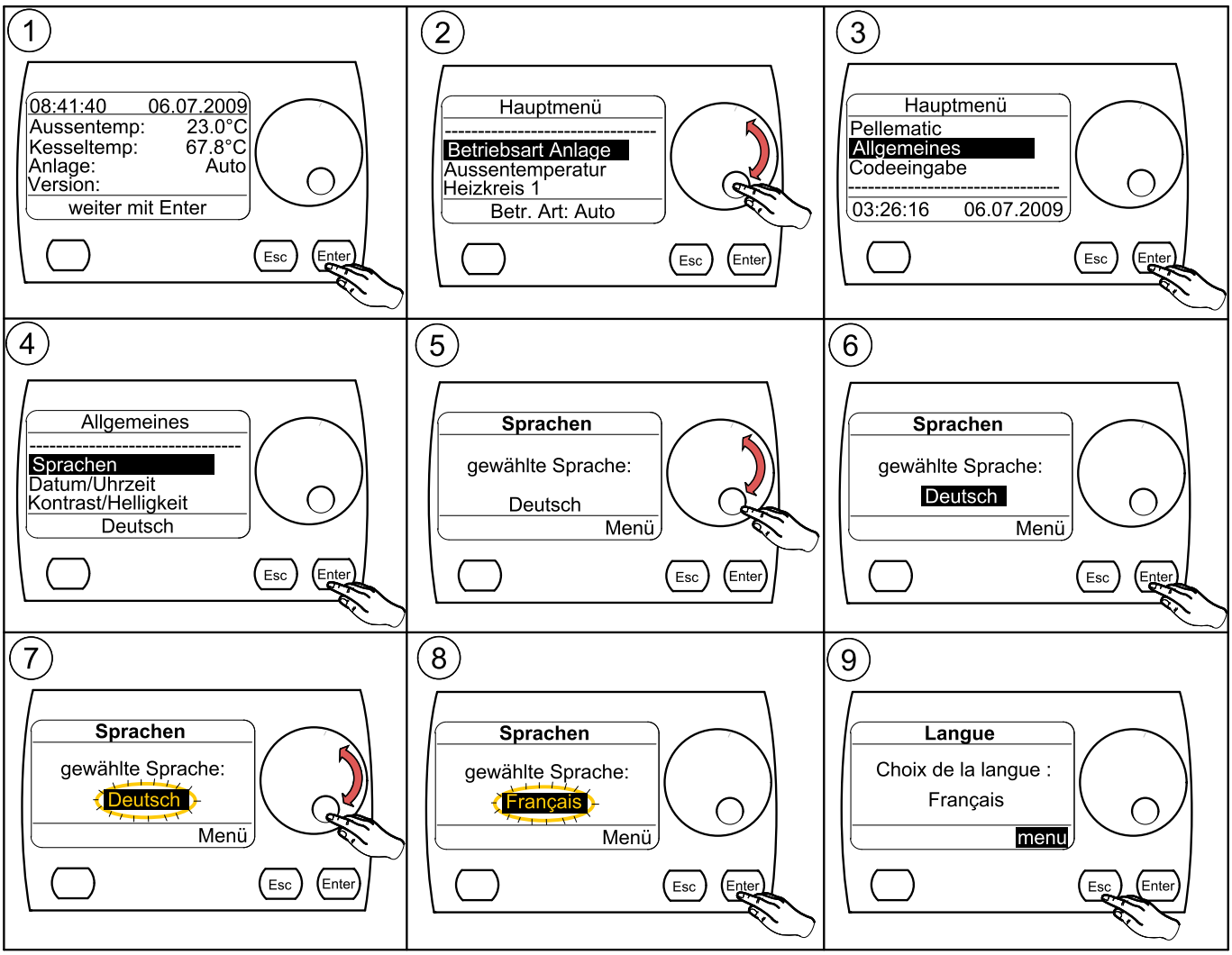

Réglage de la date et de l'heure

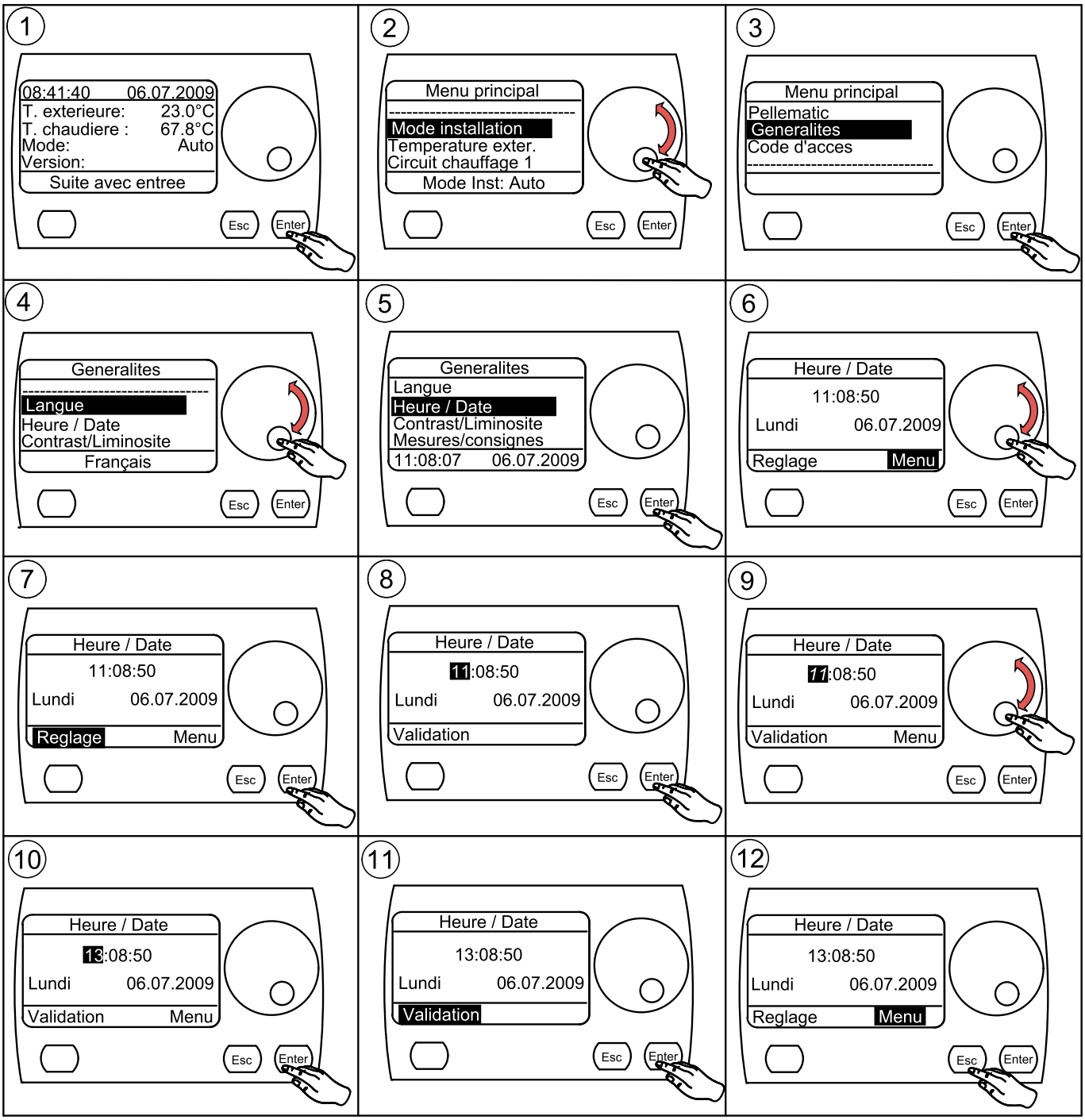

8.5 Structure des menus

L'interface sert à commander **la régulation de chauffage et l'automate de la chaudière**.

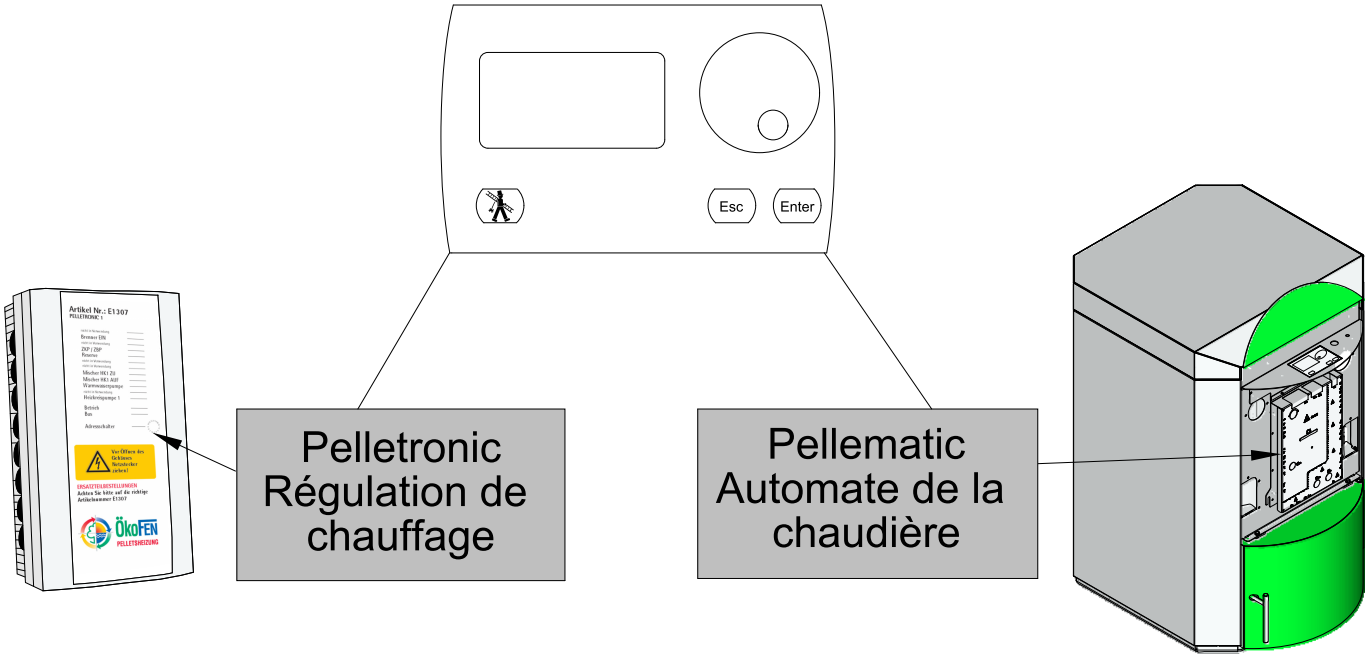

ATTENTION !

Les niveaux de menu permettant d'utiliser le régulateur du circuit de chauffage ne sont actifs que si un régulateur Pelletronic de circuit de chauffage est installé.

REMARQUE

Dégâts matériels et perte de garantie
La modification de paramètres est réservée aux utilisateurs formés. La modification des paramètres protégés par un code doit être effectuée avec l'aval d'un technicien ÖkoFEN.

La structure des menus

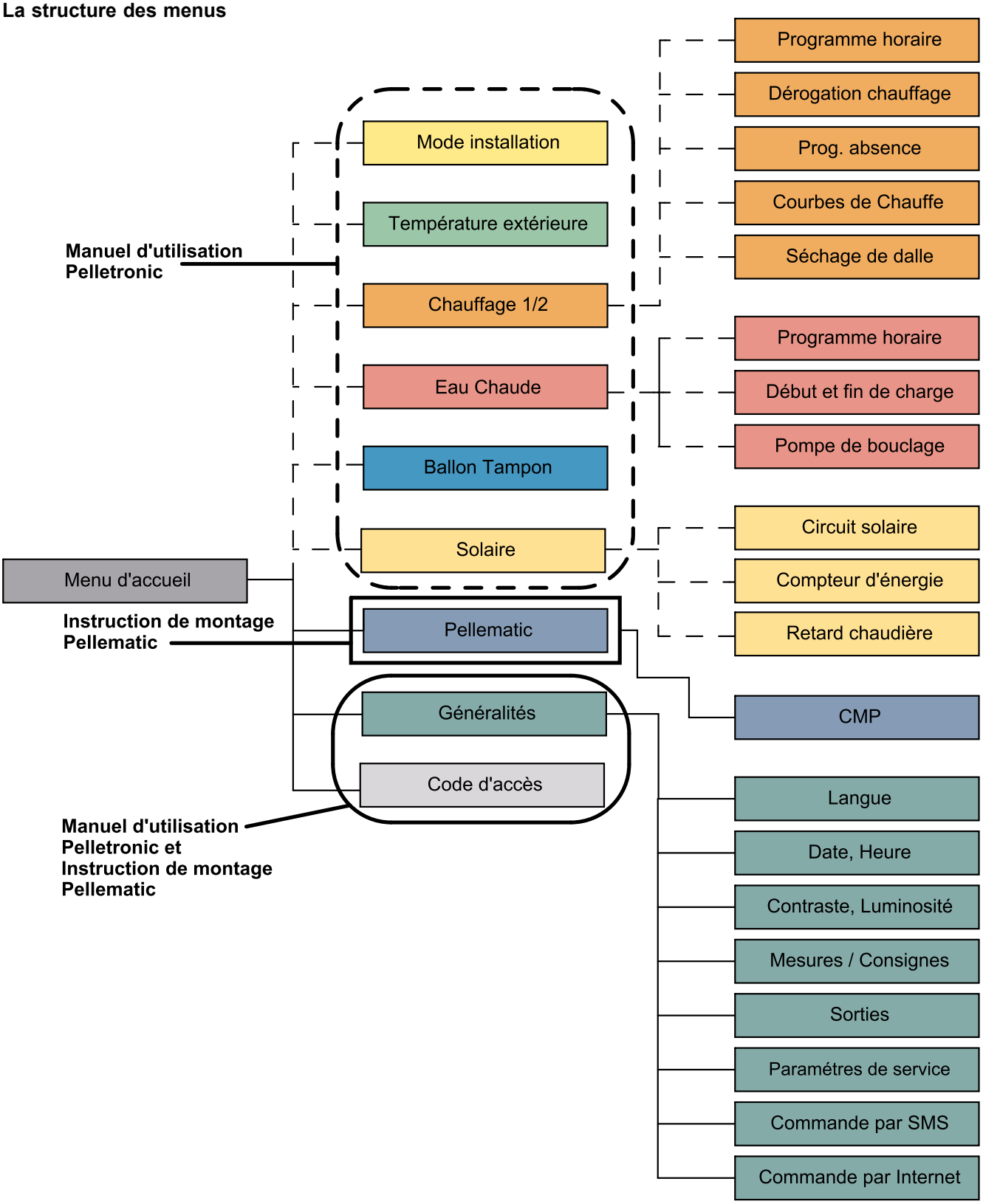

ATTENTION !

Les fonctions du régulateur du circuit de chauffage sont décrites dans le manuel d'utilisation du **régulateur du circuit de chauffage Pelletronic Plus**.

8.6 Vidange du tiroir du cendrier

PRUDENCE

Risque de brûlure
Utiliser des gants.
Ne pas toucher le corps de la chaudière.

DANGER

Risque d'incendie
Ne pas vider les cendres dans des récipients inflammables.
Ne pas vider les cendres sur un sol ou un matériau inflammable.
Attendre le refroidissement complet des cendres avant de les jeter.

Vidage du tiroir du cendrier

ATTENTION !

Contrôler régulièrement, au moins toutes les deux semaines, le niveau de remplissage du tiroir du cendrier et le vider si nécessaire.
Lorsque le tiroir du cendrier est plein, aucun message n'est signalé sur le panneau de commande pour le vidage du tiroir (contrairement au cendrier externe).

On a besoin:
a) Tisonnier
b) Couvercle
c) Anse

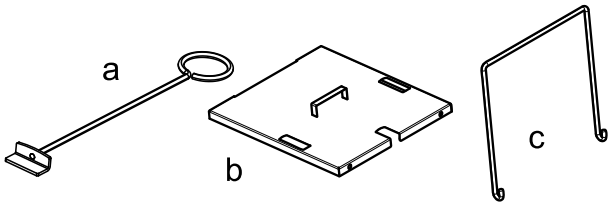

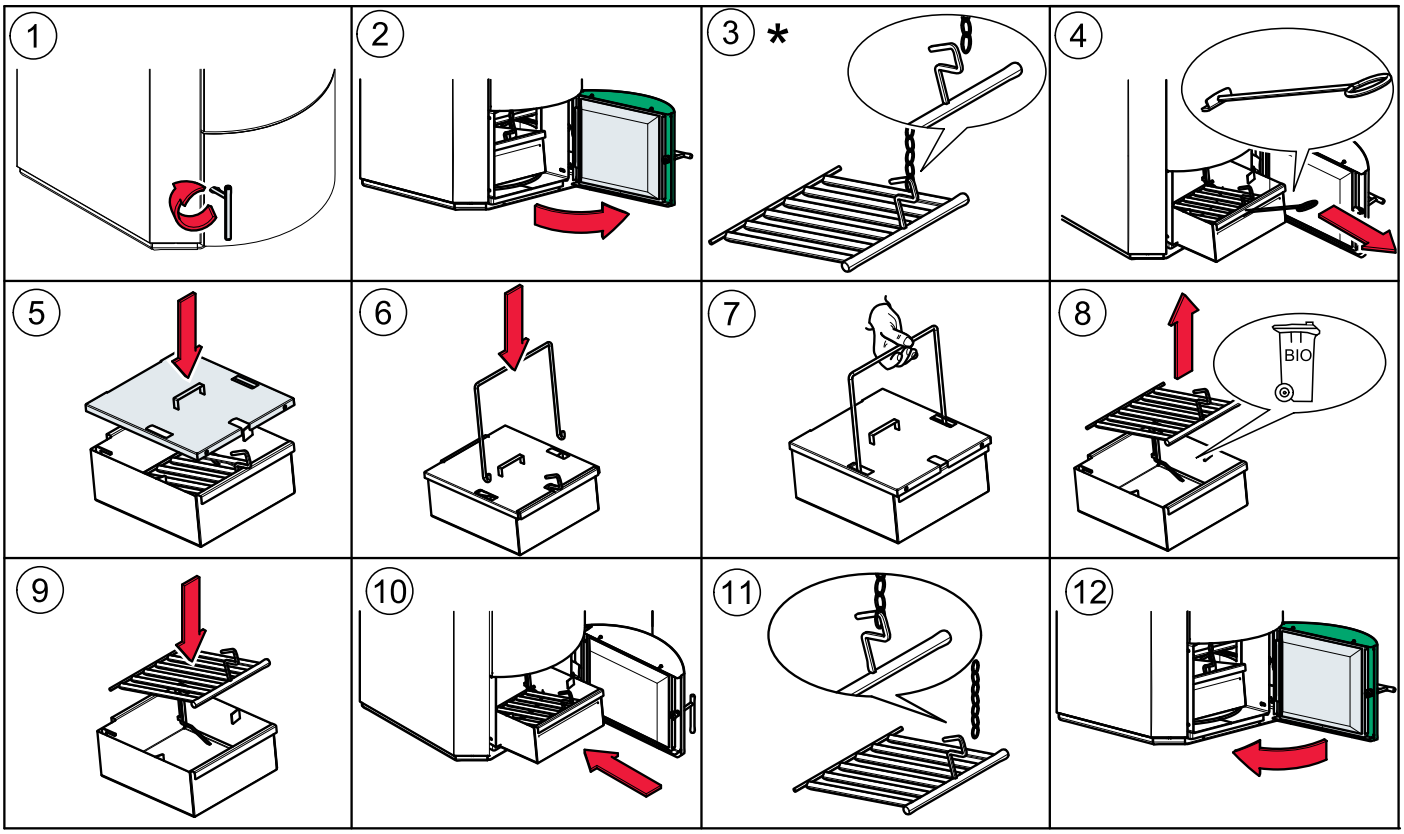

* La grille de décendrage est absente lorsque le brûleurs équipés d'une assiette rotative

8.7 Vidange du cendrier

Uniquement pour les installations de chauffage à cendrier extérieur. ÖkoFEN propose en option le cendrier extérieur automatique. Il comprime les cendres et réduit la fréquence de vidange. Il permet d'éliminer les cendres sans générer de poussières. Le montage est généralement réalisé lors de la pose de la chaudière. Il est possible de monter ultérieurement un cendrier extérieur sur les chaudières d'après 2008.

ATTENTION !

Lorsque le cendrier est plein, l'écran affiche **Cendres !** ou le message d'erreur **Cendrier plein**
Si l'installation de chauffage doit être entièrement mise hors tension pendant une longue durée, vider préalablement le cendrier et la sortie de cendres. En fin d'opération, contrôlez que le cendrier repose parfaitement sur le socle et que le levier est dans la bonne position.

PRUDENCE

Risque de brûlure
Laisser refroidir les cendres avant de les vider.

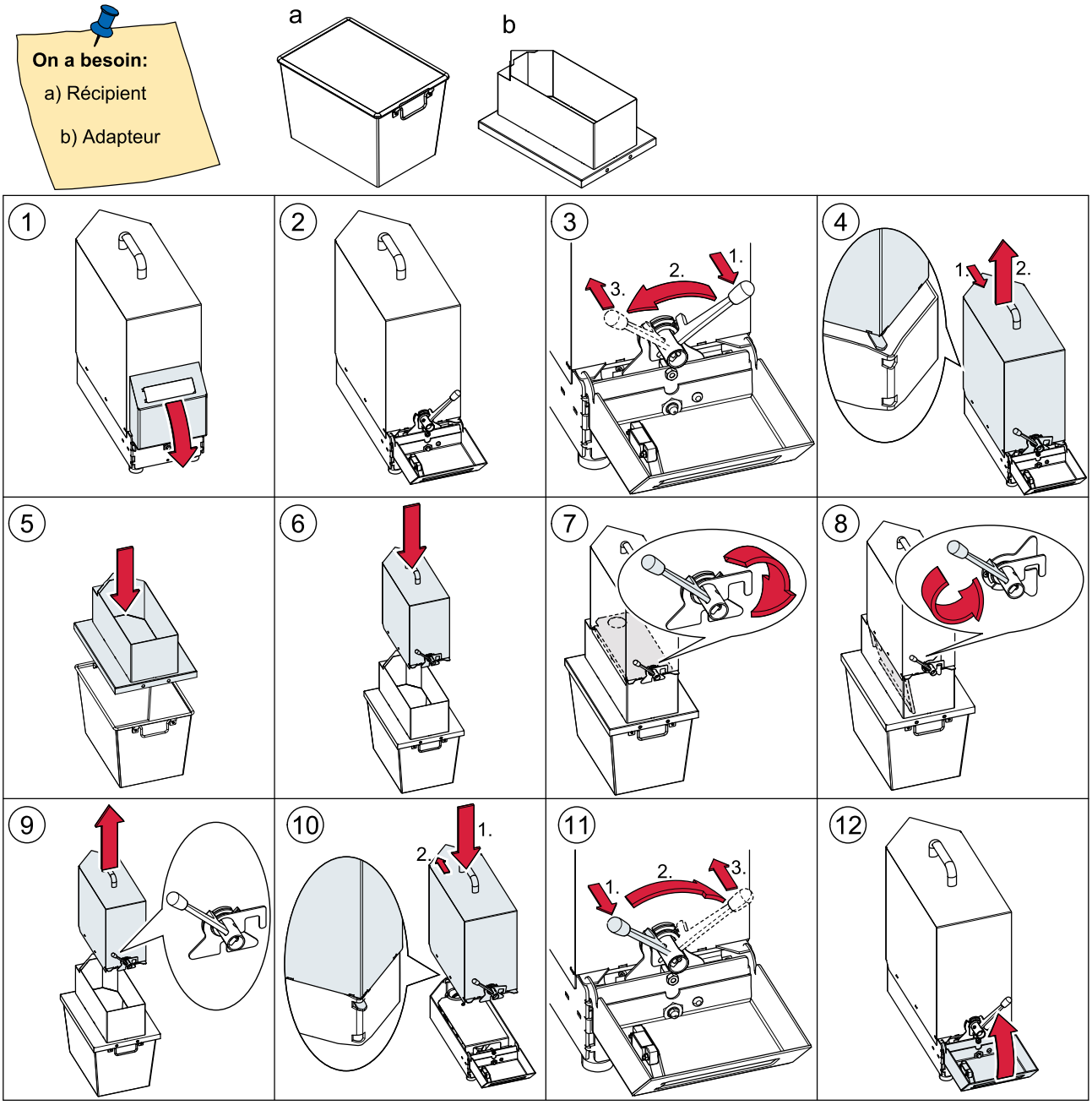

9 Entretien et maintenance

Un contrôle régulier de l'installation de chauffage aux granulés de bois est la condition d'un fonctionnement fiable, efficace et écologique.

9.1 Nettoyage annuel de la chaudière

La chaudière à granulés est équipée d'un système de nettoyage automatique qui ramone tous les 1 ou 2 jours en période de chauffe l'échangeurde chaleur. Il convient en outre d'effectuer une fois par an (avant la période de chauffage) un nettoyage manuel général de la chaudière.

AVERTISSEMENT

Risque de brûlure
Ne ramoner la chaudière que lorsqu'elle est froide.
Mettre l'installation hors tension au moins 6 heures avant de l'ouvrir.
Avant les travaux de maintenance, mettre l'installation hors tension à l'aide de l'interrupteur principal.

PRUDENCE

Risque de coupure lié aux pièces tranchantes
Utiliser des gants.

REMARQUE

Obligation d'entretien annuel
En France, conformément à l'arrêté du 15 septembre 2009, l'entretien doit être réalisé par un professionnel qualifié. Renseignez-vous auprès de votre installateur. Les opérations page suivante ont valeur d'illustrations non exhaustives de cet entretien.

Marche à suivre pour le ramonage de la chaudière

On a besoin:
a) Brosse
b) Tisonnier
c) Aspirateur avec filtre à cendres

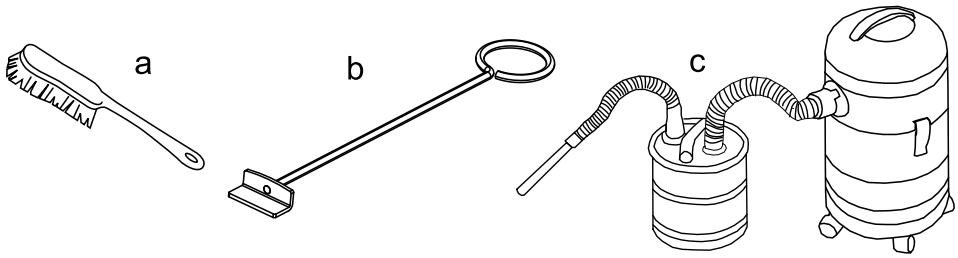

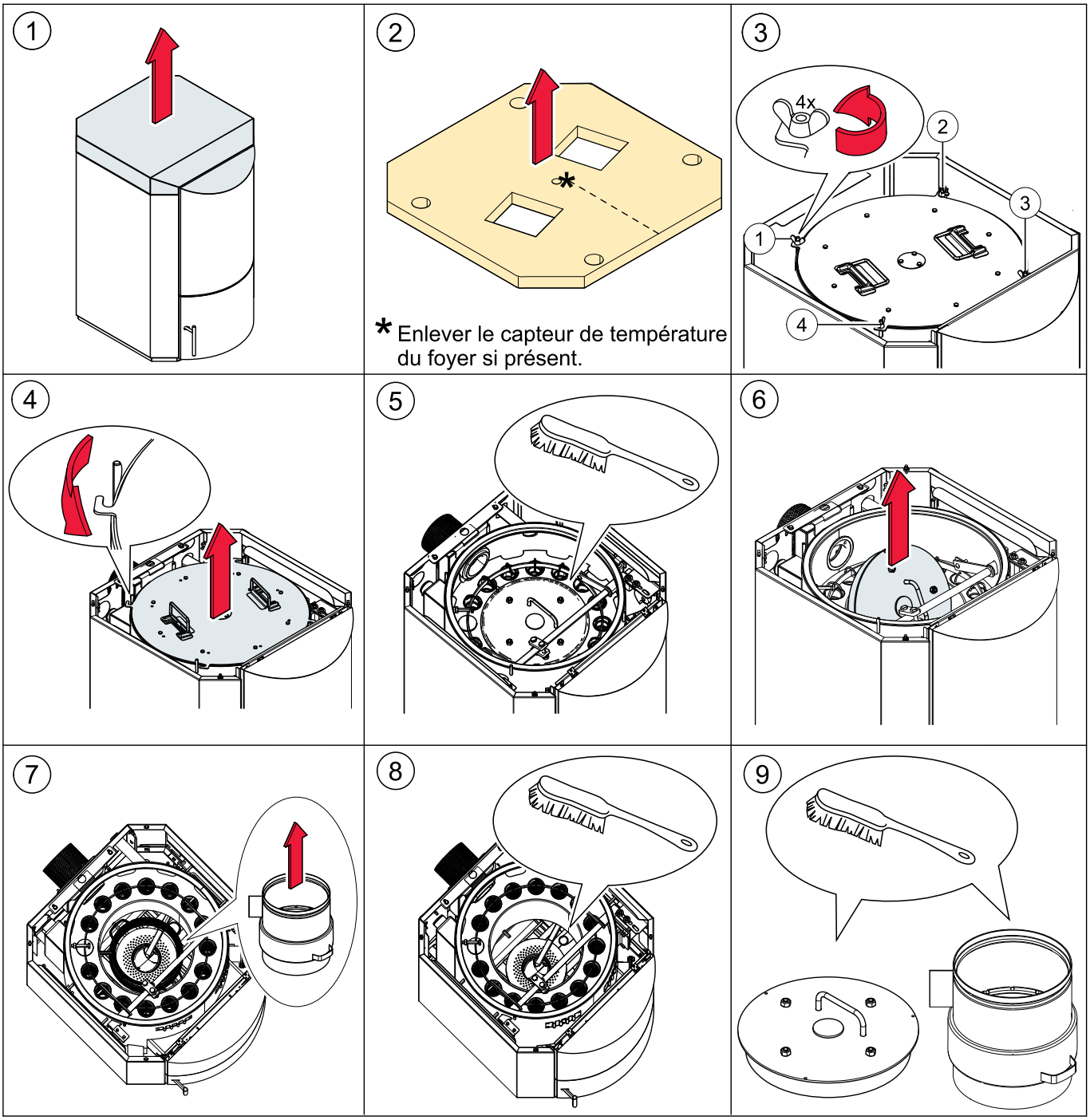

REMARQUE

Perte de puissance et dommages sur la chaudière par bourrage de l'arrivée d'air de combustion
Nettoyer les arrivées d'air, l'assiette de combustion et le pot de combustion.

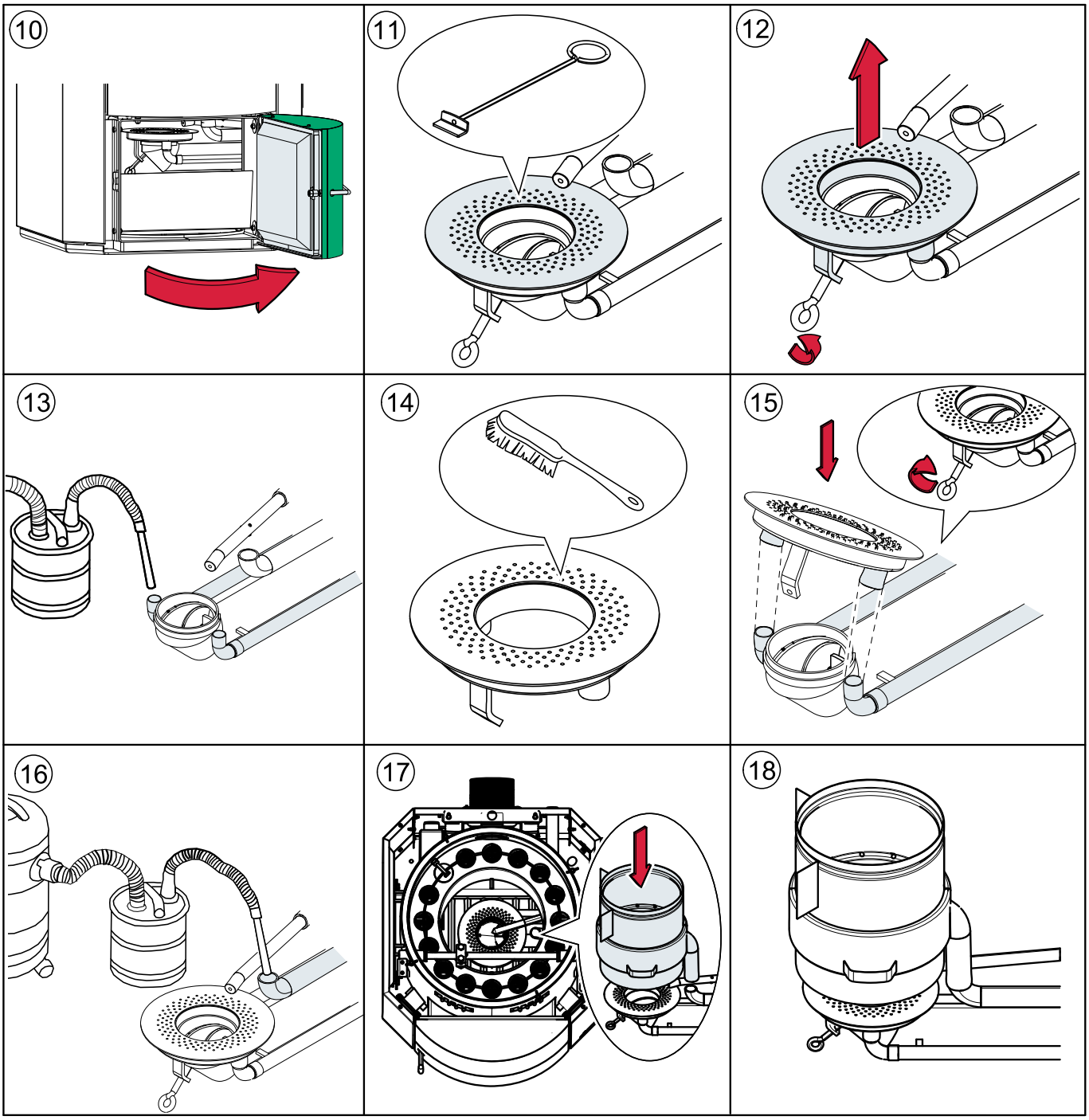

9.2 Maintenance

La maintenance, le nettoyage de la chaudière et de son conduit de raccordement de fumées doivent être effectués au minimum 1 fois par ans. Pour les chaudières PE(S) 36-56, ces opérations doivent être répetées toutes les 2000h de fonctionnement.
Pour les granulés ayant une tendance à former du mâchefer (température de fusion < 1300°C) et pour les granulés avec une densité en vrac importante (>650 kg/m**3**), l'assiette doit être nettoyée de manière plus fréquente à intervalles réguliers.

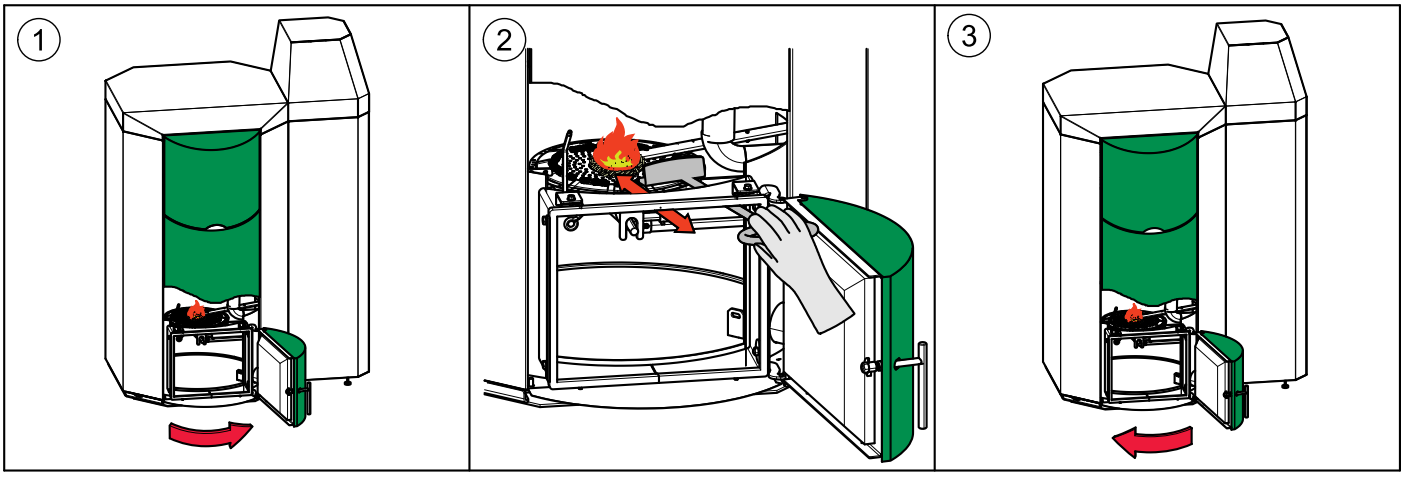

9.3 Nettoyage automatique de l'assiette de combustion

Le nettoyage automatique de l'assiette de combustion est intégré par défaut sur toutes les chaudières à granulés de bois de 36, 48 et 56 kW. Il est en option sur les chaudières de 12 à 32 kW. Lors du nettoyage de la chaudière, retirer et brosser l'assiette de combustion.

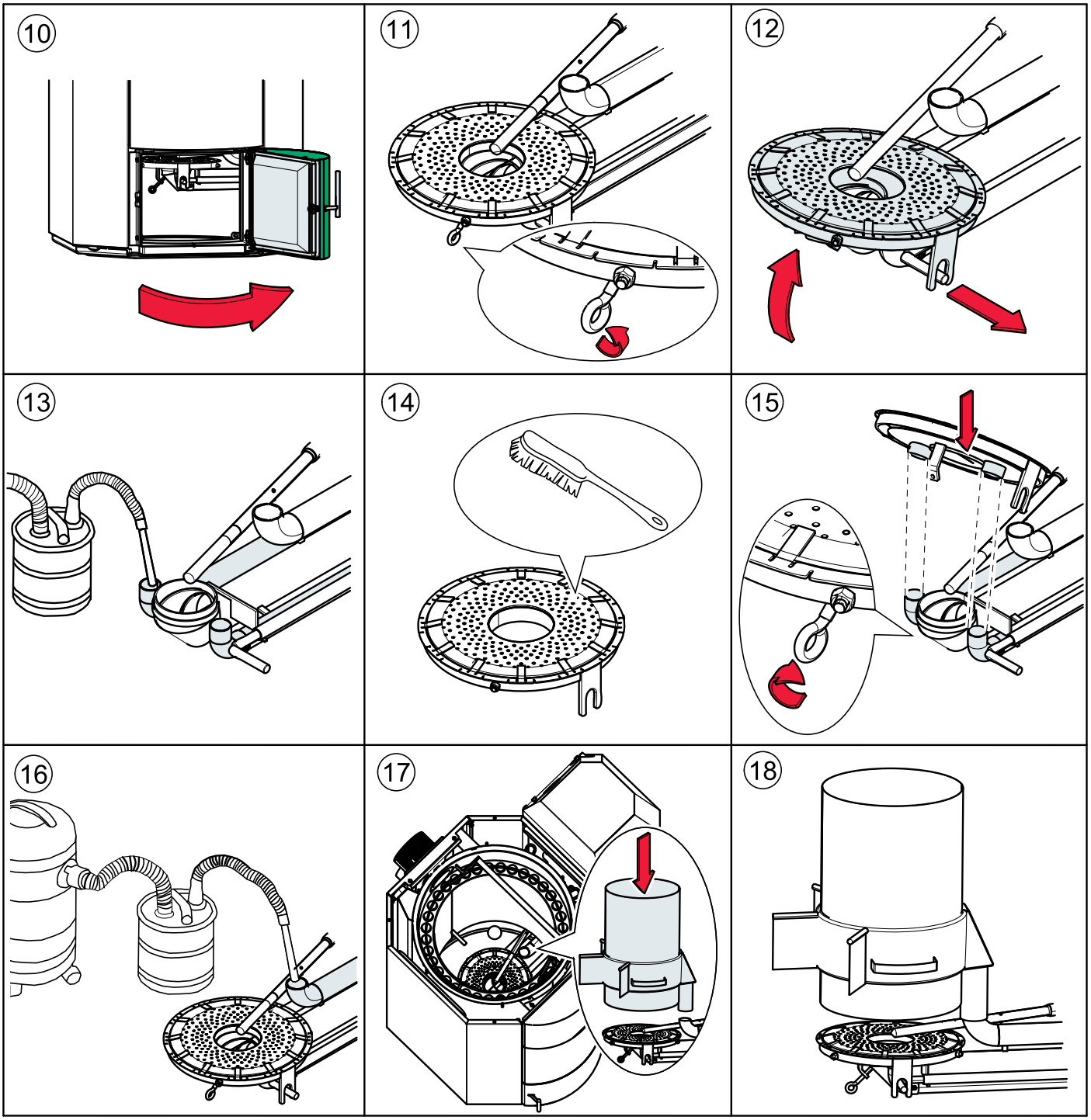

9.4 Intervalles d'entretien

Certains pays européens ont fixé des obligations légales en termes d'intervalles d'entretien et de mesure des émissions. Consulter un conseiller spécialisé et autorisé.

REMARQUE

Obligation d'entretien annuel
En France, conformément à l'arrêté du 15 septembre 2009, l'entretien doit être réalisé annuellement par un professionnel qualifié.

9.5 Réparations

Les réparations ne doivent être effectuées que par des personnes qualifiées et autorisées. Utiliser exclusivement des pièces de rechange ÖkoFEN d'origine. L'utilisation de pièces autres que les pièces d'origine ÖkoFEN entraîne la perte de la garantie.

9.6 Procédures de contrôle dans la chaufferie et la pièce de stockage

Le contrôle régulier de l'installation de chauffage aux granulés de bois agit en prévention des dysfonctionnements et des pannes intempestives de l'installation.

Chaufferie

S'assurer qu'aucun matériau inflammable n'est stocké dans la chaufferie.

S'assurer qu'aucun linge ne soit mis à sécher dans la chaufferie.

Contrôler l'affichage des messages d'erreur sur l'unité de commande.

Contrôler le conduit de fumées et la cheminée. Les nettoyer régulièrement.

Si l'installation de chauffage aux granulés n'est pas équipée d'une sortie automatique des cendres, contrôler régulièrement le niveau de remplissage du cendrier et vider ce dernier.

Pièce de stockage

DANGER

Risque d'intoxication
Suffisamment aérer la pièce de stockage des granulés avant d'y pénétrer.
Couper l'installation de chauffage avant de pénétrer dans le local.

Contrôler le niveau de remplissage des granulés dans la pièce de stockage ou le silo textile et commander des granulés suffisamment tôt.

10 Défauts

Ce chapitre décrit les défauts, messages d'erreur et recommandations relatives à la chaudière à granulés de bois.

REMARQUE

Dégâts matériels et perte de garantie
Seules des personnes qualifiées et autorisées peuvent éliminer les défauts.

D'une manière générale, on distingue :

1. les défauts sans message d'erreur à l'écran ;
2. les défauts avec message d'erreur à l'écran ;
3. les indications à l'écran ;

ATTENTION !

Pour une description détaillée des messages d'erreur, consulter la notice de montage pour électriciens et installateurs.

1. **Défaut sans message d'erreur à l'écran**
   Aucun message ne s'affiche à l'écran.

Origine :	Interruption de l'alimentation électrique due à une panne de courant générale.
	Le disjoncteur différentiel ou la protection des circuits s'est déclenché.
	L'interrupteur principal ou l'interrupteur d'arrêt d'urgence est sur arrêt.
Élimination du défaut :	Enclencher le disjoncteur différentiel ou la protection des circuits.
	Enclencher l'interrupteur principal ou l'interrupteur d'arrêt d'urgence.

   L'installation de chauffage redémarre automatiquement une fois le courant rétabli.

   ATTENTION !

   Si l'origine est autre que celles mentionnées, appeler un professionnel autorisé.

2. **Défauts avec message d'erreur à l'écran**
   En cas de panne, l'installation se met automatiquement hors tension et un message d'erreur s'affiche à l'écran. Pour une description détaillée des messages d'erreur, consulter la notice de montage de la Pellematic.

   Appeler un professionnel autorisé pour éliminer le défaut

3. **Indications à l'écran**
   L'écran affiche : **"Cendres !"** (uniquement pour les chaudières à cendrier extérieur)
   Le cendrier est plein. Si le cendrier n'est pas vidé, trois cycles de vidange des cendres sont réalisés. L'installation se met ensuite hors tension.
   L'écran affiche alors le message d'erreur : **"Cendrier plein"** Vider le cendrier. Une fois le cendrier vidé, le message d'erreur est automatiquement acquitté et l'installation redémarre automatiquement.

Conditions générales de garantie des produits ÖkoFEN

1. L'installateur du matériel ÖkoFEN (ci-après « le vendeur ») garantit les produits, au titre des vices apparents, à condition qu'une réclamation lui ait été formulée, ou transmise, dans le délai d'une semaine à compter de la livraison.
2. La garantie de nos produits est mise en œuvre, à notre choix, par le remplacement ou la remise en état des éléments défectueux.
3. Sauf accord exprès et écrit du vendeur, les frais de main d'œuvre, de démontage, de remontage ou de transport des éléments défectueux restent à la charge de l'acquéreur.
4. A l'exclusion de tout autre garantie, de nature légale ou contractuelle, le vendeur garantit à l'acheteur le remplacement gratuit des pièces empêchant l'utilisation normale du produit, et ce dans un délai de :

   - Chaudière PELLEMATIC: **5 ans dans la limite de 15000 heures de fonctionnement** à partir de la première mise en service.
   - Chaudière PELLEMATIC PLUS : **5 ans dans la limite de 15000 heures de fonctionnement** à partir de la première mise en service, sous réserve du respect des conditions définies en 6.
   - Préfabriqué ENERGY BOX avec cheminée et équipements fixes d'une installation, ballon PELLAQUA, silos textiles : **5 ans**.
   - Paliers, pignon pour chaînes, chaînes et pièces mobiles : **2 ans dans la limite de 6000 heures de fonctionnement** à partir de la première mise en service.
   - Moteur à train d'engrenage, pompes : **2 ans dans la limite de 6000 heures de fonctionnement** à partir de la première mise en service.
   - Commande électronique, appareil de commutation et de régulation : **2 ans dans la limite de 6000 heures de fonctionnement** à partir de la première mise en service.
   - Assiette et pot de combustion : **2 ans dans la limite de 6000 heures de fonctionnement** à partir de la première mise en service.
   - Ballon pour CESI, station solaire : **2 ans**

   A défaut de présentation de l'attestation de mise en service, la date de livraison d'équipement sera assimilée à la date de première mise en service
5. En aucun cas le vendeur ne répond de désordres causés par l'usure normale des produits, au-delà des délais indiqués au 4 ou encore par leur utilisation anormale de la part de l'acheteur ou de l'utilisateur final.
6. On entend par utilisation anormale, une utilisation ne respectant pas les conditions suivantes :

   - L'installation et sa régulation sont conçus, réalisées et exploitées de telle façon qu'aucune circulation de fluide caloporteur dans le corps de chauffe ne soit possible si la chaudière est à une température inférieure à 60°C.
   - N'utilisez que des granulés de qualité certifiée NF classe Bois Qualité haute performance, DIN+, EN 14961-2 classe A1 et A2 avec un diamètre maximum de 6-8mm, ou Ö-Norm 7135.
   - L'air de combustion doit être exempte de substances chlorées, halogénées et de nitrobenzène.

     La qualité de l'eau de remplissage ou d'appoint doit être conforme à la norme VDI 2035. Il est interdit d'utiliser des eaux pluviales ou de puits comme eau de remplissage ou d'appoint

   <u>Conditions de garantie particulières aux chaudières PELLEMATIC PLUS (à condensation)</u>
   Aux conditions de garantie mentionnées ci-dessus s'ajoutent les suivantes :

   - Le diamètre du conduit de raccordement et de fumée doit être de 130 mm au minimum.
   - La chaudière à condensation doit être raccordée à un ballon tampon.
   - La température du retour à la chaudière doit absolument rester inférieure à 35°C. cela nécessite un système de chauffage avec des émetteurs à basse température (plancher ou mur chauffant)
7. L'installation des produits est effectuée sous la seule responsabilité de l'acheteur, nonobstant les directives techniques pouvant être données par le vendeur.

Fabricant:

ÖkoFEN Forschungs- und EntwicklungsgesmbH
Gewerbepark 1
A-4133 Niederkappel
AUTRICHE
Tel.: 0043(0)7286/7450
Fax: 0043(0)7286/7450/10
oekofen@pelletsheizung.at
www.oekofen.com

ÖkoFEN France
45 route d'Apremont
73000 BARBERAZ
Tel.: 04 79 65 01 71
Fax: 04 79 71 96 52
info@okofen.fr
www.okofen.fr

© by ÖkoFEN Forschungs- und EntwicklungsgesmbH
Sous réserve d'évolution technique des produits !